



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Alphapage: Bas-Rhin

Question écrite n° 34999

Texte de la question

M François Grussenmeyer attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T, sur le système Alphapage, service de radiomessagerie des télécommunications qui permet d'envoyer des messages à des abonnés munis d'un récepteur portable. Ce réseau couvre pour l'instant Paris et sa couronne dont les aéroports de Roissy et d'Orly. Des 1988, il devrait s'étendre à Lyon, Saint-Etienne, Grenoble, Marseille, Nice et Lille. Étant donné le rôle politique important que joue Strasbourg sur le plan international, il est vital que cette ville puisse prioritairement être équipée de ce système et en être la vitrine européenne. C'est pourquoi il lui demande, avec insistance, quelles décisions il compte prendre afin de procéder le plus rapidement possible à la mise en place de ce système.

Texte de la réponse

Reponse. - puisqu'il a été ouvert le 18 novembre 1987, et dessert pour le moment la région parisienne ainsi que l'indique l'honorable parlementaire. Il est bien entendu prévu de l'étendre progressivement à l'ensemble des grandes agglomérations françaises, mais, compte tenu de l'importance des investissements nécessaires pour assurer une qualité de service adaptée aux besoins de la clientèle professionnelle, cette extension sera étalée sur une période de cinq ans. Au cas particulier de Strasbourg, l'ouverture est prévue pour 1989.

Données clés

Auteur : [M. Grussenmeyer François](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34999

Rubrique : Postes et télécommunications

Ministère interrogé : P.T.T.

Ministère attributaire : P.T.T.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 janvier 1988, page 17

Réponse publiée le : 15 février 1988, page 732